

Lettre d'information n°29 – Mai 2026



Cité Educative

Relabellisée pour une période de 3 années depuis janvier 2025, la cité éducative est une démarche collaborative visant à accompagner au mieux chaque parcours éducatif des enfants et des jeunes de 0 à 25 ans.

La Cité est pilotée par des représentants de l'Etat, de la Mairie et de l'Education nationale. Les membres de ces institutions constituent le comité de pilotage de la cité. Ce comité est chargé de prendre les décisions venant construire la démarche d'alliance éducative.

Actualités du mois :

- I- Les enjeux des Cités
- II- Les projets du fonds de mutualisation
- III- Une action qui fait « Cité »
- IV- Une ressource inspirante
- V- Qu'est-ce que c'est ?

RAPPEL des objectifs nationaux des Cités Educatives :

- Conforter le rôle de l'école
- Promouvoir la continuité éducative
- Ouvrir le champ des possibles

I – Les enjeux des Cités

Parce que la Cité éducative ne se résume pas à une succession d'actions, cette rubrique propose de revenir sur les grands enjeux qui traversent sa démarche. Coopération, continuité éducative, lisibilité des parcours, place des familles ou encore articulation des acteurs : autant de repères utiles pour mieux comprendre le sens des actions menées sur le territoire et la dynamique collective dans laquelle elles s'inscrivent.

Coopérer pour mieux accompagner les parcours



La coopération est au cœur de la démarche de la Cité éducative.

Elle implique, pour chaque acteur éducatif, de ne pas penser son action de façon isolée, mais en lien avec les autres ressources et partenaires du territoire.

Cette coopération se construit grâce à l'investissement des acteurs éducatifs et des partenaires, qui prennent le temps de se connaître, de partager leurs projets, d'identifier les relais utiles et d'orienter les publics vers les bons interlocuteurs.

Elle permet ainsi de mieux articuler les interventions, de renforcer les complémentarités et de mieux répondre aux besoins des enfants, des jeunes et de leurs familles.

Le guide des parcours, proposé en annexe de cette lettre, s'inscrit pleinement dans cette logique.

II – Les projets du fonds de mutualisation

Le fonds de mutualisation est une enveloppe dédiée aux projets portés par l'Education nationale.

Il fait partie intégrante de la programmation annuelle de la Cité éducative en permettant aux établissements scolaires du 1^{er} et du 2nd degré de réaliser des projets tout au long de l'année.

Projet n°05 – Le printemps des parents

Le groupe scolaire Georges Brassens propose, de mars à mai 2026, un Printemps des parents articulé autour de plusieurs temps conviviaux et pédagogiques : exposition, café des parents, atelier cuisine, carnaval, atelier céramique, présentation du collège et rando patrimoine.

Ce projet vise à renforcer la coéducation et à conforter la place des familles dans la vie de l'école.



III – Une action qui fait Cité

Une action qui fait « cité » est une initiative qui répond à un enjeu de la Cité éducative. Elle est réalisée par un acteur de la Cité au bénéfice des enfants et des jeunes de 0 à 25 ans ou de leurs parents.

Des permanences de proximité au Centre socioculturel Joséphine Baker



Implanté au cœur du quartier des Cinéastes, le Centre socioculturel Joséphine Baker accompagne les habitants et les familles dans leur vie quotidienne.

Au-delà des activités socioculturelles, il accueille plusieurs permanences de proximité permettant d'informer, d'orienter et d'accompagner les usagers.

Accès aux droits, logement, handicap, médiation familiale, numérique, emploi, aide administrative ou soutien aux familles : ces permanences répondent à des besoins concrets identifiés sur le territoire. Elles permettent aux habitants de trouver, dans un même lieu, une première réponse ou un relais adapté à leur situation.

En rendant les ressources locales plus accessibles, le CSC contribue pleinement à la dynamique éducative et sociale du territoire. Il favorise l'écoute, l'orientation et la mise en lien des habitants avec les partenaires utiles à leur parcours.

IV – Une ressource inspirante

Chaque mois, cette rubrique met en lumière une initiative ou un outil pouvant enrichir les pratiques des services municipaux, des équipes éducatives et des associations. Des ressources concrètes pour renforcer l'accompagnement des jeunes et soutenir leurs parcours de réussite.

Coopération éducative : quelle place pour les parents ?

la coopération éducative se construit aussi avec les familles, nous vous proposons ce mois-ci deux ressources complémentaires.



La page « **Parents d'élèves** » d'Éduscol qui rappelle que les parents sont membres à part entière de la communauté éducative.

Elle met en avant l'importance du dialogue avec les familles et propose plusieurs repères autour de l'information, de l'écoute et de la coopération avec les parents.



https://eduscol.education.gouv.fr/4407/parent-s-d-eleves?utm_source=chatgpt.com

La publication de l'ANCT « **Les pratiques d'alliances éducatives dans le contexte des Cités éducatives** » éclaire quant à elle la manière dont les coopérations entre institutions, professionnels et familles peuvent faire évoluer les pratiques.

Elle rappelle que les Cités éducatives ont pour ambition de fédérer les acteurs d'un territoire autour d'un projet éducatif commun, au service de parcours plus cohérents pour les enfants et les jeunes.



<https://anct.gouv.fr/ressources/publications/comprendre-les-pratiques-d-alliances-educatives-dans-le-contexte-des-cites>

Site internet : <https://www.ville-epinay-senart.fr/objectif-cite-educative/>

Plus d'information sur les cités éducatives sur :
<https://www.citeseducatives.fr/>

V – Qu'est-ce que c'est ?

La Cité éducative a vocation à créer du lien avec les dispositifs existant afin d'assurer la complémentarité des actions proposées sur le territoire de la commune. La rubrique « Qu'est-ce que c'est ? » vous fait(re)découvrir une démarche, un dispositif, un partenaire qui agit sur le territoire.

La Mission Locale

La Mission Locale joue un rôle central dans l'accompagnement des jeunes vers l'autonomie, l'insertion sociale et l'accès à l'emploi.

Membre du service public de l'emploi, elle accueille, informe, oriente et accompagne les jeunes de 16 à 25 ans, et jusqu'à 29 ans pour les jeunes en situation de handicap.

Bien plus qu'un lieu d'orientation professionnelle, elle propose un accompagnement gratuit, personnalisé et confidentiel, adapté aux besoins de chacun. Recherche d'emploi, formation, définition d'un projet professionnel, accès aux droits, mobilité, santé, logement ou démarches de la vie quotidienne : la Mission Locale intervient sur l'ensemble des freins qui peuvent compliquer le parcours d'un jeune.

À Épinay-sous-Sénart, la Mission Locale constitue ainsi un relais précieux pour les jeunes du territoire, mais aussi pour les familles et les professionnels qui souhaitent orienter, soutenir ou remobiliser un jeune en difficulté. Son action permet de prévenir les ruptures de parcours, de redonner des repères et de construire, avec chaque jeune, des solutions concrètes et progressives vers l'insertion.

Dans un contexte où les parcours des 16–25 ans peuvent être fragilisés par le décrochage, le non-recours ou des difficultés périphériques à l'emploi, la Mission Locale représente un partenaire de proximité essentiel.

Elle contribue, aux côtés des acteurs éducatifs, sociaux et institutionnels, à sécuriser les trajectoires et à rendre les parcours plus lisibles pour les jeunes du territoire.



Orientation-Formation-Emploi

📍 Informations pratiques

📍 Adresse : 2 rue Georges Bizet
91860 Épinay-sous-Sénart

☎ Téléphone : 01 60 47 86 78

